

Province de Québec  
Régie Intermunicipale de Roxton

À une séance extraordinaire du conseil de la Régie Intermunicipale de Roxton, tenue le **2 mars 2021** à 19h par visioconférence via l'application ZOOM.

**À laquelle étaient présents :**

M. Daniel Roy, président  
M. Stéphane Beauchemin  
M. Stéphane Beauregard  
M. Jean-Marie Laplante  
M. François Légaré  
Mme. Lynda Cusson

**Était également présente :**

Caroline Choquette, secrétaire-trésorière

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Daniel Roy.

1. **Avis de convocation et séance PAR VISIOCONFÉRENCE SANS LA PRÉSENCE DU PUBLIC ET ENREGISTRÉE**

Les membres du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de Roxton étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

Le point suivant sera pris en considération :

- 1) *Embauche d'un coordonnateur en loisirs et culture.*

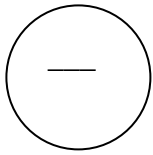
**Séance par visioconférence sans la présence du public et enregistrée**

En vertu de l'arrêté numéro 2020-074 du Ministre de la Santé et des Services Sociaux en date du 2 octobre 2020, cette séance est tenue en visioconférence via l'application ZOOM, sans la présence du public et enregistrée.

**22-2021**

2. **Embauche d'un coordonnateur en loisirs et culture**

CONSIDÉRANT la résolution # 17-2021, laquelle nommait un comité pour diriger et passer les entrevues aux candidats pour le poste offert de coordonnateur en loisirs et culture au sein de la Régie Intermunicipale de Roxton;



CONSIDÉRANT QUE ce comité a rencontré les candidats le 25 février dernier;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du comité est l'embauche de Mme Nancy Poudrier;

PAR CONSÉQUENT :

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration de procéder à l'embauche de Mme Nancy Poudrier pour occuper le poste de coordonnatrice en loisirs et culture au sein de la Régie Intermunicipale de Roxton.

Que les conditions salariales et autres conditions soient mentionnées dans un contrat de travail à intervenir prochainement entre les parties.

Entre autres, il est décidé ce qui suit :

- L'entrée en fonction se fera dans la semaine du 22 mars 2021, ou dès que Mme Nancy Poudrier sera disponible;
- Assurances collectives dont les détails seront connus prochainement;
- RVER à 2%.

Adoptée

**23-2021**

**3. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard appuyé par M. Jean-Marie Laplante et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration que l'assemblée soit levée à 19h15.

Adoptée

---

Daniel Roy  
Président

---

Caroline Choquette  
Secrétaire trésorière

Je, Daniel Roy, président, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

---

Daniel Roy